

 **BREAK  
BREAK...**



## Protocole : les contrôleurs de Blagnac menacés

LFBO

Nous avons pris connaissance des conséquences concrètes du protocole sur notre situation. Nombre de ces mesures induisent des menaces inacceptables, et nous demandons des garanties.

Nous ne tolérerons pas que le sous-effectif abyssal de Blagnac se creuse davantage. Nous demandons **4 affectations lors de la CDM d'automne**.

Si nous étions alimentés en effectif à hauteur de notre BO, notre droit à congé selon le nouvel arrêté contrôle devrait être de 3 par équipe. L'administration est seule responsable du sous-effectif, nous n'avons pas à en supporter les conséquences **sur notre vie personnelle** (famille, santé...). Aussi nous demandons que l'administration garantisse **3 droits à congés par équipe** lors de la mise en application du nouvel arrêté, bien que par sa faute nous ayons moins de 10 contrôleurs par équipe.

Enfin, nous demandons que le professionnalisme des contrôleurs de Blagnac, qui exercent quotidiennement au profit du 1<sup>er</sup> constructeur aéronautique mondial, soit reconnu par un classement de l'organisme **en liste 3**.

**Si la DGAC ne fait rien pour calmer la contestation issue de ses propres réformes, qu'elle s'attende alors à ce que cette contestation s'exprime.**